

# COMPTES RENDUS DE LA REUNION DE CE ORDINAIRE DU 20 juillet 2017

**Pour affichage**

## ✚ **Approbation du PV de la réunion ordinaire du 29 Juin 2017**

Pour: 15                      Contre: 0                      Abstention: 1                      **Avis Favorable**

## ✚ **Chiffre d'affaires du mois de Juin 2017 et informations Sociétés**

En Juin la région Paris Est est à -1,7% avec -0,3% sur le budget et on enregistre une baisse de clients de -0,1%

- Le directeur du magasin de Paris Vouillé a quitté le groupe et sera remplacé par une directrice nouvellement nommée
- Mr Bruno YECHE (DR) quitte la société et sera remplacé par Mme Aline GUYON qui occupait précédemment le poste de pilote PVP à Massy
- Concernant le local CE, après étude du bail, le service juridique indique que celui-ci peut être résilié et que le préavis est de 6 mois. Le déménagement est donc envisageable pour début 2018, la direction a déjà visité plusieurs locaux qui pourraient convenir.
- Suite à la réunion du 29 Juin la direction apporte les précisions suivantes:
  - Remplacement de la benne à Nanteuil
  - A Reims Clémenceau la direction a commandé une nouvelle porte pour celle du frigo qui est cassée et le nécessaire a été entrepris concernant la présence de rats
  - A Ecuelles il n'y a pas de solution pour résorber les fuites des meubles frais et vu leurs coûts il faudra attendre le passage Market pour les changer (pour rappel les travaux étaient prévus pour Juin 2017 et sont annulés). Les employés et clients ont les pieds dans l'eau en permanence, les élus CE indiquent que cela n'est plus possible, que ce magasin n'est pas prioritaire pour 2018 et qu'ils prendront des mesures si la direction ne fait rien. Les magasins prioritaires au passage Market en 2018 sont Paris Alesia et Melun.

## ✚ **Consultation des membres du CE sur le projet d'ouverture des magasins de Paris Seine, Paris Rochechouart et Paris Italie 2 les dimanches**

L'ouverture tous les Dimanches de ces 3 magasins est prévue à partir du 03 Septembre 2017 de 9h à 12h45.

**Avis Défavorable**

**Information sur l'emploi des travailleurs handicapés au sein de CSF et réponse aux questions des membres sur la mission handicap avec intervention de Mme Juliette**

## **MIRAMONT (Chargée de mission handicap) et de Mme Alexandra BRUNELLI (en charge de la diversité) sur la mission handicap**

Une nouvelle campagne de nomination de Référent Handicap pour les magasins en carence va être lancée, les candidats devront se déclarer aux directeurs. Les candidatures seront présentées en réunion CHSCT et le directeur aura la décision finale, au 31 Octobre tous les magasins auront nommés leur référent.

Ensuite les référents seront convoqués à une réunion ou on leur remettra leur matériel et on leur indiquera qu'une formation E-learning est disponible.

Une formation en langue des signes sera proposée aux salariés de la DO et commencera en Septembre, elle se déroulera à Bagnolet sur 30 heures, chaque session durera 3 heures. La communication a été envoyée ce jour à chaque directeur.

La mission handicap a lancé dans les magasins les Handi-dej et se rend dans certains magasins à la rencontre des salariés pour les sensibilisés et aider dans leurs démarches les salariés qui seraient dans une situation de handicap ou qui travaillent dans des conditions difficiles. La mission handicap se déplacera en Juillet à Bray sur Seine, en Septembre à Pontault Combault et en Octobre à Paris Tolbiac. En Novembre et Décembre elle se déplacera sur 2 magasins de RPO.

### **+ Point sur le magasin de Longperrier**

La mairie de Longperrier annonce la fermeture prochaine de ce magasin, les salariés s'inquiètent.

La direction de Carrefour a pour projet d'ouvrir un Hypermarché à 3Km du magasin et envisagerait de transférer les salariés du Supermarché mais aucune décision ne sera prise avant Août-Septembre, les salariés seront prévenus dès alors.

Les élus CFDT s'inquiètent de savoir le statut de cet Hyper, Intégré, SDNH ou Franchisé?

La direction ne peut répondre pour l'instant.

### **+ Point sur les temps de pause**

Les élus CFDT rappellent que les employés travaillant 6h ont droit à 20 minutes de pause et non 18 comme indiqué sur PARM, ce qui est source de conflit dans certains magasins.

La direction ignorait que ce problème n'était toujours pas réglé et le fera remonter.

**Vos délégués CFDT**

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>



ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>